

Tableau décrivant la répartition des parts sociales

Répartition des parts sociales à la date de dépôt du Document d'Information Synthétique (avant réalisation de l'offre) :

Nom du collège	Nombre d'associé.e.s	Capital en €	% du capital	Droit de vote	Droit de vote par associé.e
Collège des citoyens et partenaires	140	237 900 €	99,04%	20%	0,14%
Collège des paysans bénéficiaires	2	400 €	0,17%	20%	10,00%
Collège des producteurs de biens et services	1	100 €	0,04%	20%	20,00%
Collège des organisations pour une agriculture paysanne	4	800 €	0,33%	20%	5,00%
Collège des collectivités	1	1 000 €	0,42%	20%	20,00%
Total	148	240 200 €	100,00 %	100,00 %	100,00 %